



Déclaration liminaire du CDEN du 21 Octobre 2021

Gérer une crise sanitaire mondiale au niveau national ne doit pas être une chose aisée, nous en convenons. Mais cette rentrée, que nous pensions moins compliquée que l'année dernière du fait d'un protocole sanitaire, certes toujours présent, mais beaucoup plus clair que celui de Septembre 2020, cette rentrée donc nous a malheureusement rappelé les incohérences et les débordements de certains concernant les libertés individuelles.

A nos yeux la plus grande incompréhension réside dans le fait d'empêcher les adolescents non-vaccinés de pratiquer leur sport préféré en club. Comment peut-on, en pleine crise sanitaire, prendre une telle décision concernant la santé publique ? C'est un paradoxe qui nous échappe totalement. Surtout que le sport à l'école est possible. Incompréhensible.

Sur le respect des libertés de chacun, nous sommes également très inquiets puisque nous parlons de la future génération d'adultes et que ce qu'ils vivent en ce moment ne doit pas être la norme. Nous avons été alertés par de nombreux parents sur le fait qu'il est demandé, par certains enseignants ou personnels de direction, aux enfants de dire s'ils étaient vaccinés en levant la main dans leur salle de classe. Ces manières de faire sont graves et nous appelons tout le monde à reprendre la mesure des choses et à faire attention aux dérives. Malheureusement l'actualité nous rattrape, pas le temps d'écrire une déclaration qu'un projet de loi est déposé pour lever le secret médical des élèves. La FCPE a déjà réagi et s'oppose catégoriquement à ce projet. Pour continuer dans la même optique, depuis le premier confinement et l'école à la maison, certains enseignants, du primaire jusqu'au lycée, ont constitué des groupes sur différents réseaux sociaux avec leurs élèves, allant de whatsapp à Classroom en passant par TikTok. Là aussi nous appelons à la plus grande prudence car non seulement des images circulent sans autorisation précise, mais nous savons très bien que des discussions peuvent très vite dégénérer sans en mesurer les conséquences réelles.

Pour finir, nous voudrions revenir, et ce ne sera sûrement pas la dernière fois, sur notre déclaration du mois de Février de cette année. En effet à cette occasion, nous nous inquiétons de la place des parents, mais aussi celles des autres délégations (professeurs et élèves) dans les futurs Conseils d'administration des établissements secondaires. Nous avons vu juste car les premiers Conseils ont eu lieu et les premiers retours nous prouvent que certains chefs d'établissement pensent pouvoir faire ce qu'ils veulent et ce malgré des rappels à la loi. Nous ferons un bilan le plus complet possible dès que tous les établissements auront fait leur premier CA. Les parents d'élèves sont souvent rappelés à l'ordre concernant leurs droit et devoirs, nous souhaiterions que les personnels de directions s'appliquent la même discipline.